

DEPARTEMENT
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

ARRONDISSEMENT
CASTRES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 9 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. MOURET Alexis et après convocations régulièrement faites à domicile le

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	16	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : MOURET Alexis - CANOVAS Françoise - CROS Jérôme VISTE-ESTIEU Muriel - SEGUIER Christian - CARME Cédric - KESZNER Patricia - BERNARD-BERMOND Delphine - DURAND Julie - GIMENO Nicole - FABRE Claude - GIL COSTA Francisco - CATHALA-SUC Nicole - VIDAL Alain - MAFFRE Xavier - BETEILLE Martine

Ont donné pouvoir : ALQUIER Jérémy à SEGUIER Christian
NEGRE Magali à KESZNER Patricia
Anthony DURAND à MAFFRE Xavier

Secrétaire de séance : Jérôme CROS

OBJET : SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLE RALLYE 4L TROPHY

Le rallye 4L Trophy c'est un raid étudiant alliant aide humanitaire, sportivité et solidarité à bord d'une 4L.

Cette action, portée par deux étudiantes de la commune, a pour but de récolter lors du rallye du matériel sportif et scolaire, ainsi que des dons qui seront reversés à l'association les « gazelles du Petit routard »

Le CONSEIL MUNICIPAL, après délibération

DECIDE, à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle pour le rallye le 4LTrophy d'un montant de 150 €.

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 9 février 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le 10 février 2023



Le Maire
Alexis MOURET